

LE CSE FACE AUX LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES

OBJECTIFS

Maitriser les procédures

Être en mesure de négocier un accord de méthode et/ou un PSE

Développer son esprit d'analyse et sa capacité à proposer

Le licenciement pour motif économique a un régime juridique spécifique. Faut-il un accord de méthode ? Comment négocier les mesures sociales, traiter les modifications de contrat, articuler les questions purement économiques (motif des licenciements), le volet social et l'impact sur les conditions de travail ?

CARACTÉRISTIQUES DU LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE

Définition du licenciement économique : portée, enjeux et contrôle judiciaire.

Obligation de l'employeur : reclassement interne, devoir d'adaptation, sélection objective des salariés concernés, accompagnement minimal et réembauche.

LA CONSULTATION DU CSE

La réorganisation de l'entreprise générant de possibles licenciements : teneur de la consultation, enjeux, déroulement.

Comment aborder les modifications de contrat de travail ?

La consultation sur le volet social : projet de licenciements, reclassement, critères pour l'ordre des licenciements.

L'impact du projet sur les conditions de travail de ceux qui restent à ne pas négliger.

Délais des consultations et possible accord de méthode.

LA NÉGOCIATION DU PSE PAR LES ORGANISATIONS SYNDICALES

Un choix d'opportunité : quels moyens et quels intérêts à ouvrir la négociation ?

Quelle articulation avec les consultations du CSE ?

Le rôle d'assistance à la négociation par l'expert du CSE.

LES MOYENS D'ACTION SUR LA PROCÉDURE

Le recours aux experts : intérêt, rôles, missions.

Le rôle de l'administration du travail : quand et comment la solliciter, enjeux de son intervention selon que le PSE est unilatéral ou négocié ?

LE PLAN DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI

Contenu, contrôle et effets du PSE.

L'opportunité du plan de départs volontaires (PDV).

Distinguer PDV et RCC (rupture conventionnelle collective).

Panorama des possibilités d'amélioration du PSE : sur quoi négocier ?

Les voies de recours des élus sur le contenu du PSE ou la procédure.



DURÉE
1 JOUR

TARIFS
1 400 € NETS

QUEL QUE SOIT LE NOMBRE DE PARTICIPANTS

200 € DE REMISE POUR LES ABONNÉS ALINÉA